

RCS : CHERBOURG

Code greffe : 5001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHERBOURG atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00093

Numéro SIREN : 807 653 068

Nom ou dénomination : A J V

Ce dépôt a été enregistré le 16/10/2019 sous le numéro de dépôt 1763

Bilan Actif

Le Président

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 28/02/2019	Net Au 28/02/2018
Capital souscrit non appelé				12 000
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	570 054	207 505	362 549	420 367
Installations tech., matériels et outillages industriels	9 295	4 718	4 577	5 972
Autres immobilisations corporelles	618 377	308 838	309 539	390 143
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	41 600		41 600	41 600
Prêts				
Autres immobilisations financières	411		411	411
TOTAL (I)	1 239 737	521 061	718 677	870 493
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 384 240	17 259	1 366 981	1 345 816
Avances et acomptes versés sur commandes	211 905		211 905	427 194
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 974	602	2 373	4 446
Autres	211 933		211 933	188 555
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	146 444		146 444	201 384
Charges constatées d'avance	34 268		34 268	33 474
TOTAL (II)	1 991 765	17 861	1 973 904	2 200 869
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	3 231 502	538 922	2 692 580	3 071 362

Bilan Passif

	Net Au 28/02/2019	Net Au 28/02/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé : 40 000	40 000	40 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	4 000	4 000
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	410 435	245 038
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	345 982	165 397
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	800 418	454 435
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	6 802	3 011
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	6 802	3 011
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	525 301	689 844
Emprunts et dettes financières diverses	930 655	1 425 872
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	236 466	314 713
Dettes fiscales et sociales	190 323	176 834
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 616	2 616
Autres dettes		4 036
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	1 885 361	2 613 916
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	2 692 580	3 071 362
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/03/2018 au 28/02/2019			Du 01/03/2017 Au 28/02/2018
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	5 981 007		5 981 007	5 438 881
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffre d'affaires Net	5 981 007		5 981 007	5 438 881
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			11 740	18 139
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			7 515	2 613
Autres produits			5 365	2 808
TOTAL (I)			6 005 627	5 462 441
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 629 133	3 308 203
Variation de stocks (marchandises)			-13 840	78 579
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			952 257	920 585
Impôts, taxes et versements assimilés			65 896	58 618
Salaires et traitements			645 281	637 423
Charges sociales			138 986	127 745
Dotations aux amortissements sur immobilisations			142 473	149 980
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			356	245
Dotations aux provisions pour risques et charges			3 791	
Autres charges			3 707	2 193
TOTAL (II)			5 568 039	5 283 571
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			437 588	178 870
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			16	
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			69 154	67 040
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			69 170	67 040
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			27 459	38 535
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			27 459	38 535
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			41 711	28 505
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			479 299	207 375

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/03/2018 Au 28/02/2019	Du 01/03/2017 Au 28/02/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	816	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	816	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 881	172
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	4 881	172
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-4 065	-172
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	129 251	41 806
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	6 075 613	5 529 480
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	5 729 630	5 364 084
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	345 982	165 397
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	16 784	25 099

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 28/02/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 2 692 580 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 345 982 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2018 au 28/02/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'entreprise :

Ventes d'article de sport

Lieu d'exploitation de l'activité de l'entreprise :

644 Boulevard de l'Est - 59110 TOURLAVILLE

Appartenance à un groupe financier :

Groupe TOUSPORTS

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Néant.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- | | |
|---------------------------|--------------|
| • Constructions | 10 à 20 ans, |
| • Installations générales | 5 à 10 ans, |
| • Matériel et outillage | 5 ans, |
| • Matériel de bureau | 3 à 5 ans, |
| • Mobilier de bureau | 10 ans. |

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du coût moyen unitaire pondéré" (CMUP).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. Cette dépréciation tient compte également de l'antériorité des stocks (stocks non tournants) et de la catégorie.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2019) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 1.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 37 638 €.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 3 200 € hors taxe.

Utilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Au cours de l'exercice, l'entreprise a utilisé le produit du CICE pour financer son activité grâce notamment à de nouveaux investissements et à un certain nombre de recrutements et d'actions de formation.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	1	1
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	25	29
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	2	2
TOTAL	28	32

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 000	40.00000	40 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	1 000	40.00000	40 000

Libération du capital pour 12 000 €

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	525 088
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	15 665
Engagements de départ en retraite	12 073
TOTAL	552 826

Commentaire

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
Caution solidaire Tousports	525 088
TOTAL	525 088

Commentaire

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	540 753		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	540 753		

Fonds commercial

	Montant
Eléments achetés	
Eléments réévalués	
Eléments reçus en apport	
TOTAL	

Commentaire

Identité des sociétés consolidant la société mère

Dénomination sociale	Montant capital	% détenu
Siège social		
SAS TOUSPORTS - 12 rue Poncelet 75017 PARIS	210 000	60.00

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.	570 054		
Installations techniques, matériel et outillages ind.	9 295		
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	553 171		
Mat. de transport	13 750		
Mat. de bureau et info., mobilier	48 800		2 657
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 195 069		2 657
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	41 600		
Prêts et autres immobilisations financières	411		
TOTAL	42 011		
TOTAL GENERAL	1 237 081		2 657
Cadre B	Diminutions	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalu. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
	Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const		570 054	
Installations techniques, matériel et outillages ind.		9 295	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		553 171	
Mat. de transport		13 750	
Mat. de bureau et info., mobilier		51 456	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL		1 197 726	
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés		41 600	
Prêts et autres immobilisations financières		411	
TOTAL		42 011	
TOTAL GENERAL		1 239 737	

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.	149 687	57 818		207 505
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	3 324	1 395		4 718
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	180 342	71 435		251 778
Matériel de transport	5 820	3 438		9 258
Mat. de bureau et informatique, mobilier	39 415	8 388		47 803
Emballages récup. et divers				
	378 588	142 474		521 061
TOTAL GENERAL	378 588	142 474		521 061
Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires				
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES
	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	exceptionnel	Différentiel de durée
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement (I)				
Autres postes d'immo. incorp. (II)				
TOTAL				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récup. et divers.				
TOTAL				
Frais d'acquisition de titres de participations				
TOTAL GENERAL				
TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE	
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients	3 011	3 791			6 802
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					
	3 011	3 791			6 802
Nature des dépréciations					
	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours	24 584		7 325		17 259
Sur comptes clients	436	356	190		602
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
	25 020	356	7 515		17 861
TOTAL GENERAL (I+II+III)					
	28 031	4 147	7 515		24 663
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		4 147	7 515		
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

		Liquidité de l'actif	
	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	411	411	
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	890	890	
Autres créances clients	2 084	2 084	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	14 898	14 898	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	197 035	197 035	
Charges constatées d'avance	34 268	34 268	
TOTAL	249 587	249 587	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)			
Autres emprunts obligataires (1)			
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)			
- à 1 an max. à l'origine			
- à plus d'1 an à l'origine	525 301	167 508	357 793
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)			
Fournisseurs et comptes rattachés	236 466	236 466	
Personnel et comptes rattachés	57 650	57 650	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 447	37 447	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	69 838	69 838	
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	25 388	25 388	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 616	2 616	
Groupe et associés (2)	930 655	930 655	
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)			
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
TOTAL	1 885 361	1 527 568	357 793

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 164 477

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés
personnes physiques

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	454 435
Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	454 435
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	454 435
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	165 397
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	-165 397
Variations en cours d'exercice	
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	454 435
Résultat de l'exercice	345 982
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	800 418

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	28/02/2019	28/02/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	197 035.15	139 014.13
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	197 035.15	139 014.13

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	28/02/2019	28/02/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	197 035.15	139 014.13
40980000 FOURNISSEURS - AVOIRS A RECEVOIR	197 035.15	130 392.30
44870000 ETAT - PRODUITS A RECEVOIR		5 875.00
46870000 DIVERS PRODUITS A RECEVOIR		2 746.83
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	197 035.15	139 014.13

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	28/02/2019	28/02/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	213.00	279.00
Emprunts et dettes financières diverses	16 783.69	25 098.87
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 616.59	114 486.38
Dettes fiscales et sociales	98 045.59	94 732.97
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	240 658.87	234 597.22

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	28/02/2019	28/02/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	213.00	279.00
16884000 INTERETS COURUS SUR EMPRUNT	213.00	279.00
Emprunts et dettes financières diverses	16 783.69	25 098.87
45580000 INTERETS COURUS / COMPTE COURANT	16 783.69	25 098.87
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 616.59	114 486.38
40810000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	125 616.59	114 486.38
Dettes fiscales et sociales	98 045.59	94 732.97
42820000 DETTES PROVISIONNEES / CONGES PAYES	53 000.00	50 638.00
42830000 DETTES PROVISIONNEES / PRIMES	4 650.00	3 900.00
42860000 PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER		2 525.00
43820000 CHARGES SOCIALES / CONGES PAYES	13 250.00	12 660.00
43830000 CHARGES SOCIALES / PRIMES	1 162.50	975.00
43860000 CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER		505.00
43862000 TAXE D'APPRENTISSAGE		665.84
43863000 FORMATION CONTINUE	1 088.09	1 028.13
44860000 ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	24 895.00	21 836.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	240 658.87	234 597.22

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	28/02/2019	28/02/2018
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		
Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	28/02/2019	28/02/2018
Charges d'exploitation	34 268	33 474
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	34 268	33 474

A J V
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : Z.I.
644, boulevard de l'Est, 50110 TOURLAVILLE
807653068 RCS CHERBOURG

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 juillet 2019**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 28 février 2019 s'élevant à 345 982,42 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	345 982,42 euros
A titre de dividendes	50 000,00 euros
Soit 50,00 euros par action	
Le solde	295 982,42 euros
En totalité au compte " autres réserves" qui s'élève ainsi à 706 417,58 euros.	

Le dividende sera mis en paiement ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 28 février 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20 000,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 28 février 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 30 000 euros.

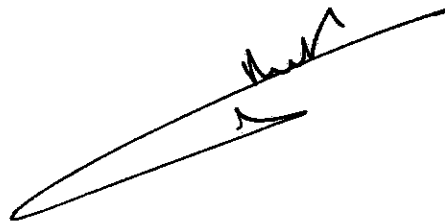
Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois exercices précédents.

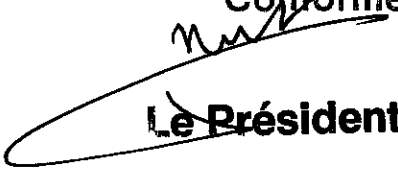
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juillet 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jacky RIHOUE

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Jacky Rihoüet, is written over the printed name. The signature is fluid and extends across the width of the text area.

Copie Certifiée
Conforme


Le Président

A J V
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : Z.I.
644, boulevard de l'Est, 50110 TOURLAVILLE
807653068 RCS CHERBOURG

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 25 JUILLET 2019**

L'an deux mille dix-neuf,
Le 25 juillet,
A 18 heures,

Les associés de la société A J V se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, au Centre commercial Odyssée, Zone de la Tremblaye à Agneaux (50), sur convocation du Président.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jacky RIHOUE, en sa qualité de Président de la Société.

 est désigné comme secrétaire.

La société SOCOMEX, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est présente.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés possèdent ~~1000~~ actions sur les 1000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le justificatif de la convocation régulière de l'associée,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 28 février 2019,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés à l'associée ou tenus à sa disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

- Dispense de rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 28 février 2019 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Mise à jour de l'article 24 des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

PREMIERE RESOLUTION

Compte tenu des dispositions de la loi Pacte et de ses décrets d'application, l'Assemblée Générale dispense le Président de présenter son rapport de gestion pour l'exercice clos le 28 février 2019.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 28 février 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 28 février 2019 s'élevant à 345 982,42 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	345 982,42 euros
A titre de dividendes	50 000,00 euros
Soit 50,00 euros par action	

Le solde

295 982,42 euros

En totalité au compte " autres réserves" qui s'élève ainsi à 706 417,58 euros.

Le dividende sera mis en paiement ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 28 février 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20 000,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 28 février 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 30 000 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, prenant acte des dispositions de la Loi Pacte et de ses décrets d'application, décide de mettre à jour l'article 24 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

« ARTICLE 24 – ETABLISSEMENT ET APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

Le Président établit les comptes annuels de l'exercice.

Dans les six mois de la clôture de l'exercice, les associés doivent statuer par décision collective sur les comptes annuels, au vu des rapports du Commissaire aux comptes et, du rapport de gestion du Président si son établissement est rendu obligatoire par la loi et les règlements.

Lorsque les comptes consolidés sont établis, ils sont présentés avec le rapport de gestion du groupe et les rapports des Commissaires aux comptes lors de cette décision collective.»

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

Le secrétaire

SOCOMEX

Expertise comptable
Audit & Conseil

Jean Pascal THOREL
François DINEUR
Natacha MESNILDREY
Mickaël ENGUERRAND
Reynald GEMY
Céline MADRALA
Morgane MARC
Lucie PERRIER
Associés

SAS A J V
644 boulevard de l'Est
50110 Tourlaville

***Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels***

Exercice clos le 28 février 2019

UNE SOCIÉTÉ DU



SOCOMEX, Experts-comptables et Commissaires aux comptes
Campus Effiscience Caen, 1 rue du Bocage, 14460 Colombelles
Tél. : 02 31 29 19 31 - Fax 02 31 29 19 30
www.ptbg.fr – contact@groupeptbg.fr

SAS AU CAPITAL DE 50 000 € INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA RÉGION DE ROUEN-NORMANDIE ET MEMBRE DE LA COMPAGNIE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE CAEN RCS CAEN B 333 201 598 00054 - NAF 6920 Z - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR16333201598

UNAA **ABSOLUCE**
GROUPE conseils d'entreprises
membre du groupement

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 28 février 2019

À l'Assemblée Générale de la société A.J.V,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.J.V relatifs à l'exercice clos le 28 février 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Mars 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations de ses stocks selon les modalités décrites dans la note « Stocks » de l'Annexe aux comptes annuels.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Stocks » de l'Annexe aux comptes annuels, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

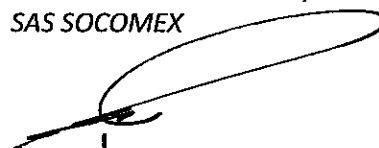
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Colombelles, le 22 juillet 2019
Le Commissaire aux comptes
SAS SOCOMEX



François DINEUR

Annexe au rapport sur les comptes annuels

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 28/02/2019	Net Au 28/02/2018
Capital souscrit non appelé				12 000
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	570 054	207 505	362 549	420 367
Installations tech., matériels et outillages industriels	9 295	4 718	4 577	5 972
Autres immobilisations corporelles	618 377	308 838	309 539	390 143
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	41 600		41 600	41 600
Prêts				
Autres immobilisations financières	411		411	411
TOTAL (I)	1 239 737	521 061	718 677	870 493
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 384 240	17 259	1 366 981	1 345 816
Avances et acomptes versés sur commandes	211 905		211 905	427 194
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 974	602	2 373	4 446
Autres	211 933		211 933	188 555
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	146 444		146 444	201 384
Charges constatées d'avance	34 268		34 268	33 474
TOTAL (II)	1 991 765	17 861	1 973 904	2 200 869
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	3 231 502	538 922	2 692 580	3 071 362

SOCOMEX

Commissariat aux comptes
Expertise comptable

1 rue du Bocage
14460 COLOMBELLES

Tel 02 31 29 19 31 – Fax 02 31 29 19 30

SAS au capital de 50 000 €
RCS CAEN 333 201 598

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Bilan Passif

	Net Au 28/02/2019	Net Au 28/02/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé :	40 000	40 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	4 000	4 000
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	410 435	245 038
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	345 982	165 397
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	800 418	454 435
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	6 802	3 011
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	6 802	3 011
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	525 301	689 844
Emprunts et dettes financières diverses	930 655	1 425 872
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	236 466	314 713
Dettes fiscales et sociales	190 323	176 834
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 616	2 616
Autres dettes		4 036
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	1 885 361	2 613 916
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	2 692 580	3 071 362
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

SOCOMEX

Commissariat aux comptes
Expertise comptable
1 rue du Bocage
14460 COLOMBELLES

Tel 02 31 29 19 31 – Fax 02 31 29 19 30

SAS au capital de 50 000 €
RCS CAEN 333 201 598

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 7 -

Compte de résultat

Du 01/03/2018 au 28/02/2019

Du 01/03/2017

Au 28/02/2018

Compte de résultat

	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	5 981 007		5 981 007	5 438 881
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffre d'affaires Net	5 981 007		5 981 007	5 438 881
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			11 740	18 139
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			7 515	2 613
Autres produits			5 365	2 808
TOTAL (I)			6 005 627	5 462 441
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 629 133	3 308 203
Variation de stocks (marchandises)			-13 840	78 579
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			952 257	920 585
Impôts, taxes et versements assimilés			65 896	58 618
Salaires et traitements			645 281	637 423
Charges sociales			138 986	127 745
Dotations aux amortissements sur immobilisations			142 473	149 980
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			356	245
Dotations aux provisions pour risques et charges			3 791	
Autres charges			3 707	2 193
TOTAL (II)			5 568 039	5 283 571
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			437 588	178 870
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			16	
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			69 154	67 040
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			69 170	67 040
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			27 459	38 535
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			27 459	38 535
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			41 711	28 505
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			479 299	207 375



Commissariat aux comptes

Expertise comptable

1 rue du Bocage

14460 COLOMBELLES

Tel 02 31 29 19 31 – Fax 02 31 29 19 30

SAS au capital de 50 000 €

RCS CAEN 333 201 598

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 8 -

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/03/2018 Au 28/02/2019	Du 01/03/2017 Au 28/02/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	816	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	816	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 881	172
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	4 881	172
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-4 065	-172
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	129 251	41 806
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	6 075 613	5 529 480
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	5 729 630	5 364 084
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	345 982	165 397
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	16 784	25 099

SOCOMEX

Commissariat aux comptes
Expertise comptable

1 rue du Bocage
14460 COLOMBELLES

Tel 02 31 29 19 31 – Fax 02 31 29 19 30

SAS au capital de 50 000 €
RCS CAEN 333 201 598

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 28/02/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 2 692 580 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 345 982 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2018 au 28/02/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'entreprise :

Ventes d'article de sport

Lieu d'exploitation de l'activité de l'entreprise :

644 Boulevard de l'Est - 50110 TOURLAVILLE

Appartenance à un groupe financier :

Groupe TOUSPORTS

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Néant.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- | | |
|---------------------------|--------------|
| • Constructions | 10 à 20 ans, |
| • Installations générales | 5 à 10 ans, |
| • Matériel et outillage | 5 ans, |
| • Matériel de bureau | 3 à 5 ans, |
| • Mobilier de bureau | 10 ans. |

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du coût moyen unitaire pondéré" (CMUP).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. Cette dépréciation tient compte également de l'antériorité des stocks (stocks non tournants) et de la catégorie.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2019) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 1.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE théorique (propre à l'entité) comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 31 763 €.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 3 200 € hors taxe.

Utilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Au cours de l'exercice, l'entreprise a utilisé le produit du CICE pour financer son activité grâce notamment à de nouveaux investissements et à un certain nombre de recrutements et d'actions de formation.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	1	1
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	25	29
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	2	2
TOTAL	28	32

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 000	40.00000	40 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	1 000	40.00000	40 000

Libération du capital pour 12 000 €

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	525 088
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	15 665
Engagements de départ en retraite	12 073
TOTAL	552 826

Commentaire

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
Caution solidaire Tousports	525 088
TOTAL	525 088

Commentaire

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	540 753		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	540 753		

Fonds commercial

	Montant
Eléments achetés	
Eléments réévalués	
Eléments reçus en apport	
TOTAL	

Commentaire

Identité des sociétés consolidant la société mère

Dénomination sociale	Montant capital	% détenu
Siège social		
SAS TOUSPORTS - 12 rue Poncelet 75017 PARIS	210 000	60.00

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencs. et aménagt. const.	570 054		
Installations techniques, matériel et outillages ind.	9 295		
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers	553 171		
Mat. de transport	13 750		
Mat. de bureau et info., mobilier	48 800		2 657
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 195 069		2 657
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	41 600		
Prêts et autres immobilisations financières	411		
TOTAL	42 011		
TOTAL GENERAL	1 237 081		2 657
Cadre B	Diminutions	Valeur brute des Immo en fin d'exercice	Réévalu. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des Immo en fin d'exercice
	Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencs. et aménagt. const.		570 054	
Installations techniques, matériel et outillages ind.		9 295	
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers		553 171	
Mat. de transport		13 750	
Mat. de bureau et info., mobilier		51 456	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL		1 197 726	
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés		41 600	
Prêts et autres immobilisations financières		411	
TOTAL		42 011	
TOTAL GENERAL		1 239 737	

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'étab. et développement					
Autres postes d'immo. incorp.					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.	149 687	57 818		207 505	
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	3 324	1 395		4 718	
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	180 342	71 435		251 778	
Matériel de transport	5 820	3 438		9 258	
Mat. de bureau et informatique, mobilier	39 415	8 388		47 803	
Emballages récup. et divers					
	378 588	142 474		521 061	
TOTAL GENERAL	378 588	142 474		521 061	
Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires					
Immobilsations amortissables	DOTATIONS			REPRISES	Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	exceptionnel	Différentiel de durée	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'étab. et développement (I)					
Autres postes d'immo. incorp. (II)					
TOTAL					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.					
Inst. techniques, mat. et outillage indust.					
Inst. gales., agenc. et aménagements divers					
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récup. et divers.					
TOTAL					
Frais d'acquisition de titres de participations					
TOTAL GENERAL					
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE	
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients	3 011	3 791			6 802
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					
	3 011	3 791			6 802
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours	24 584		7 325		17 259
Sur comptes clients	436	356	190		602
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
	25 020	356	7 515		17 861
TOTAL GENERAL (I+II+III)					
	28 031	4 147	7 515		24 663
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>		4 147	7 515		
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>					
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	411	411	
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	890	890	
Autres créances clients	2 084	2 084	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	14 898	14 898	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	197 035	197 035	
Charges constatées d'avance	34 268	34 268	
TOTAL	249 587	249 587	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)			
Autres emprunts obligataires (1)			
Emprunts et dettes auprès des états de crédit (1)			
- à 1 an max. à l'origine			
- à plus d'1 an à l'origine	525 301	167 508	357 793
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)			
Fournisseurs et comptes rattachés	236 466	236 466	
Personnel et comptes rattachés	57 650	57 650	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 447	37 447	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	69 838	69 838	
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	25 388	25 388	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 616	2 616	
Groupe et associés (2)	930 655	930 655	
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)			
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
TOTAL	1 885 361	1 527 568	357 793

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 164 477

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés
personnes physiques

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	454 435
Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	454 435
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	454 435
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	165 397
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	-165 397
Variations en cours d'exercice	
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	454 435
Résultat de l'exercice	345 982
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	800 418

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	28/02/2019	28/02/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	197 035.15	139 014.13
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	197 035.15	139 014.13

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	28/02/2019	28/02/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	197 035.15	139 014.13
40980000 FOURNISSEURS - AVOIRS A RECEVOIR	197 035.15	130 392.30
44870000 ETAT - PRODUITS A RECEVOIR		5 875.00
46870000 DIVERS PRODUITS A RECEVOIR		2 746.83
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	197 035.15	139 014.13

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 28/02/2019	Exercice clos le 28/02/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	213.00	279.00
Emprunts et dettes financières diverses	16 783.69	25 098.87
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 616.59	114 486.38
Dettes fiscales et sociales	98 045.59	94 732.97
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	240 658.87	234 597.22

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 28/02/2019	Exercice clos le 28/02/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	213.00	279.00
16884000 INTERETS COURUS SUR EMPRUNT	213.00	279.00
Emprunts et dettes financières diverses	16 783.69	25 098.87
45580000 INTERETS COURUS / COMPTE COURANT	16 783.69	25 098.87
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 616.59	114 486.38
40810000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	125 616.59	114 486.38
Dettes fiscales et sociales	98 045.59	94 732.97
42820000 DETTES PROVISIONNEES / CONGES PAYES	53 000.00	50 638.00
42830000 DETTES PROVISIONNEES / PRIMES	4 650.00	3 900.00
42860000 PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER		2 525.00
43820000 CHARGES SOCIALES / CONGES PAYES	13 250.00	12 660.00
43830000 CHARGES SOCIALES / PRIMES	1 162.50	975.00
43860000 CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER		505.00
43862000 TAXE D'APPRENTISSAGE		665.84
43863000 FORMATION CONTINUE	1 088.09	1 028.13
44860000 ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	24 895.00	21 836.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	240 658.87	234 597.22

Produits et charges constatés d'avance

	Exercice clos le	Exercice clos le
	28/02/2019	28/02/2018
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		
	Exercice clos le	Exercice clos le
	28/02/2019	28/02/2018
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	34 268	33 474
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	34 268	33 474